

*Date de dépôt : 22 novembre 2017*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de M. Jean Batou: Mais comment va la police ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 3 novembre 2017, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :*

- 1. Constatez-vous depuis quelque temps une baisse du nombre de candidat-e-s au métier de policier ? Quelles sont, le cas échéant, les causes de cette perte d'attractivité de cette profession ? Est-ce que le processus de « militarisation » de la police en cours depuis plusieurs années pourrait en être, en partie du moins, la cause ?*
- 2. Quel est le climat de travail au sein des forces de l'ordre ? Des enquêtes ont-elles été menées afin de l'évaluer ? Le cas échéant, des mesures ont-elles été prises par le département pour remédier aux doléances soulevées par les policier-ère-s ?*
- 3. En quoi le transfert d'officiers supérieurs issus de la police judiciaire vers des services en uniforme constitue-t-il, aux yeux du Conseil d'Etat, une plus-value pour la sécurité de la population ? Combien de personnes sont-elles concernées par ces mesures de transfert ?*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat prie l'auteur de la présente question écrite urgente de se référer à la réponse apportée à la question écrite urgente du député, Monsieur Boris Calame : *Un profond malaise se développe au sein de la police judiciaire. Que fait le collègue gouvernemental pour y remédier ?* (QUE 731), qui contient tous les éléments de réponse à sa question.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
François LONGCHAMP